



Déclaration FO au CTSD du 12 juin 2020

Monsieur le Directeur Académique,

Nous nous réunissons aujourd'hui pour aborder la question de la réouverture des écoles et établissements du second degré.

Nous avons tiré la sonnette d'alarme en CAPD le 12 février en posant en guise de déclaration liminaire une question : « Selon vous, y a-t-il encore un dialogue social possible ? ».

Dans la foulée, nous avons vécu une période ô combien particulière, durant laquelle nous avons été rassurés puisque les échanges étaient nombreux.

Depuis le déconfinement, les choses ont malheureusement changé, et le dialogue social s'est à nouveau brutalement détérioré. Avec FO, en tout cas.

« Le monde d'après ne sera pas comme le monde d'avant. » Cette phrase résonne dans toutes les têtes. Tout laisse penser que le monde d'après sera encore bien pire...

De nombreux maires ont pris des arrêtés dans notre département pour ne pas rouvrir leurs écoles. FO leur a adressé un courrier pour leur demander de ne pas rouvrir leurs écoles si les moyens de protection (dépistage systématique, masques FFP2...) ne pouvaient pas être garantis. Nous l'assumons pleinement.

Pour autant, nous avons l'humilité de penser que ce courrier n'est pas à lui seul responsable de la résistance des maires et des enseignants de notre département.

Des maires ont subi des pressions de la part de l'administration – allant parfois jusqu'au chantage à la carte scolaire - pour rouvrir leurs écoles, alors qu'ils estimaient que le protocole sanitaire ne pouvait pas être appliqué. D'autres ailleurs se voient assignés devant le tribunal pour avoir refusé d'ouvrir à la lumière des mêmes arguments.

La situation est inédite de par l'absence de cadrage à tous les niveaux. Plus de circulaire ou de BO, c'est par BFM qu'il a fallu tenter de décrypter les consignes des autorités dans la plus grande confusion et avec des décisions fluctuantes de jour en jour.

Les directeurs ont été les premiers à subir ces injonctions contradictoires permanentes et le flou qui ont régné pendant des semaines, ne sachant à quoi se référer très exactement puisqu'aucune directive académique ne leur est parvenue.

Le 2 juin, début de la phase 2 du déconfinement, personne ne savait par exemple ce qu'il advenait des ASA pour garde d'enfants.

Pour les personnels vulnérables, certains IEN ont mis fin de manière rétroactive à des attestations d'isolement établies par des médecins, au prétexte que la raison n'apparaissait pas explicitement sur l'attestation.

En Moselle, les enseignants stagiaires ont été réquisitionnés pour pallier le manque d'enseignants dans les classes. FO est intervenu auprès du recteur, puis du ministère, pour demander l'annulation de cette mesure anti-statutaire.

Nous déplorons également l'absence de réponse pour les ZIL qui se sont vu refuser leur temps partiel, malgré de nombreuses relances, et qui n'ont finalement pas eu d'autre choix que d'envoyer des recours hiérarchiques au ministère.

Concernant le mouvement, le constat est amer là aussi. Les syndicats en ont été dessaisis mais la DSDEN en a visiblement encore besoin. Nous regrettons que seul le SNUIPP ait été contacté au sujet des dysfonctionnements du serveur, car FO est également présent dans tous les départements, et y est même parfois majoritaire.

Nous ne pouvons passer sous silence, monsieur le Directeur Académique, votre lettre aux chefs d'établissements et aux IEN en date du 10 juin, transmise par voie hiérarchique descendante aux personnels : FO ne saurait s'inscrire dans une logique d'intérêt général ou d'union nationale, et n'accepte pas que soient remises en cause les libertés démocratiques des personnels en dehors de leur service et de leur cadre professionnel. Nous sommes dans un Etat de droit, et rien ne peut empêcher les fonctionnaires que nous représentons, en dehors de l'exercice de leurs fonctions, de « *participer à toute manifestation ou cérémonie publique susceptible de présenter un caractère préélectoral* ».

Nous terminerons pour le premier degré avec les 2S2C et la proposition de loi concernant la direction d'école, qui une fois encore n'ont pour unique visée que la territorialisation de l'école que FO dénonce et rejette en bloc, au nom de l'école républicaine et égalitaire pour tous.

Quant au « profs bashing » ambiant, nous préférons ignorer cette ultime insulte à notre profession qui a pourtant une nouvelle fois su montrer son implication et son efficacité à l'occasion de la crise sanitaire.

A l'heure où les collèges et les lycées de notre académie ont rouvert, voici dix jours, leurs portes à une minorité d'élèves, compte tenu du spectre du coronavirus et de l'absence de confiance des familles à l'égard d'une politique sanitaire gouvernementale à aucun moment adaptée aux besoins de la population et des salariés, FO condamne le caractère mensonger d'une non-reprise de la non-école, cadre d'une bouillie d'activités déréglementées dont la mission centrale, la transmission des savoirs disciplinaires, se trouve de fait exclue.

Il s'agit bien d'une orientation gouvernementale délibérée si l'on s'en réfère aux propos du président Macron sur France 2 (le 7 mai) : "***Nous avons inventé une nouvelle manière d'enseigner***" - propos développés par le ministre Blanquer le 11 mai : "*La rentrée ne ressemblera sans doute pas aux précédentes. Cette reprise de mai-juin nous permet d'expérimenter des modalités de fonctionnement nécessairement mixtes, entre présence à l'école et enseignement à distance (...). C'est l'occasion de moderniser le système éducatif.*"

Le recteur d'académie a annoncé par voie de presse, le 30 mai, que 18 000 heures seraient dévolues cet été à un dispositif dit de « *vacances apprenantes* », alors que 137 postes sont supprimés dans le second degré à la rentrée prochaine. Si ce n'est pas de la provocation, de quoi s'agit-il ?

Ce que défend et défendra constamment Force Ouvrière, **c'est le caractère national de l'enseignement**, fondé sur les diplômes nationaux, ponctuels, terminaux et anonymes, sur les programmes et horaires nationaux, sur l'égalité des droits en matière d'accès à l'instruction sur tout le territoire – ce à quoi tourne le dos le principe des « bons protocoles » définis localement de manière totalement atomisée.

La politique du ministre Blanquer et de son gouvernement tourne sciemment et systématiquement le dos à cette exigence en organisant l'inégalité face à l'instruction, par la suppression constante des postes statutaires, par la pulvérisation du baccalauréat, premier grade universitaire, et du statut des personnels, seuls garants véritables de l'égalité des droits.

Le confinement décidé en réponse à la pandémie n'a fait qu'accentuer cette politique inégalitaire

sous couvert de « *continuité pédagogique* » sans lien avec la moindre exigence de préservation d'un cadre national d'instruction. L'École ne peut accomplir sa mission d'égalité face à la transmission des savoirs disciplinaires qu'en classe, à l'école comme au collège et au lycée.

Qui pourrait juger acceptable l'incroyable ambition ministérielle consistant à ce que la réouverture des établissements scolaires permette à chaque élève de revenir au moins une fois à l'école avant les congés scolaires ? Resterait d'ailleurs à définir : y revenir *dans quel but* ?

FO revendique l'annulation de toutes les suppressions de postes dans le second degré à la rentrée prochaine, l'augmentation immédiate des salaires en lieu et place de primes inégalitaires dont une majorité de personnels ne bénéficieront pas, le respect par l'employeur des obligations de service et des missions des personnels, l'abrogation des réformes du baccalauréat, du lycée et du dispositif de sélection ParcoursSup.